

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/10046
19 décembre 1970
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 19 DECEMBRE 1970 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE DE
GUINEE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Dans le cadre de la résolution 290 (1970) du Conseil de sécurité, en son
dispositif final, j'ai l'honneur de porter à votre attention le message suivant :

"AVONS HONNEUR DE VOUS SAISIR DE REQUETE POUR LES NATIONS UNIES ET LE CONSEIL
DE SECURITE QUE LE GOUVERNEMENT GUINEEN TIENT A INFORMER DES SERIEUSES MENACES
PESANT ENCORE SUR L'INTEGRITE TERRITORIALE LA PAIX ET LA SOUVERAINETE DE LA
NATION GUINEENNE STOP DE SOURCES SERIEUSES NOUS APPRENNONS QUE L'AGRESSION DONT
NOTRE PAYS A ETE VICTIME RELEVE D'UN PROGRAMME DENOMME OPERATION 554/70 STOP
CE PROGRAMME MALGRE LA RESOLUTION DU CONSEIL DE SECURITE CELLE DE L'ORGANISATION
DE L'UNITE AFRICAINE ET LA PRISE DE POSITION DE LA PLUPART DES GOUVERNEMENTS
ET DES DIVERSES ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS INTERNATIONALES NE SERAIT PAS
ABANDONNE PAR LES AGRESSEURS STOP D'IMPORTANTES TROUPES MILITAIRES SONT MASSEES
LE LONG DE NOS FRONTIERES AVEC LA GUINEE PORTUGAISE ET AVEC LE SENEGAL STOP
LA CONSTANTE VIOLATION DE NOTRE ESPACE AERIEN STOP AVONS APPRIS EGALEMENT
QU'UNE AGRESSION SE PREPARE AYANT POUR BUT D'OCCUPER NOS AERODROMES ET
D'ATTAQUER NOS PAISIBLES POPULATIONS DE CONAKRY BOFFA BOKE KINDIA LABE
KANKAN N'ZEREKORE FARANAH KOUNDARA ET GAOUAL STOP LE PORTUGAL SERAIT LARGEMENT
ENCOURAGE ET SOUTENU DANS CETTE ENTREPRISE CRIMINELLE CONTRE LA NATION
GUINEENNE LA PAIX ET L'INDEPENDANCE DES PEUPLES AFRICAINS STOP SOLLICITONS DES
NATIONS UNIES PRIMO INFORMER TOUS ETATS MEMBRES DES MENACES CI-DESSUS SIGNALÉES
SECONDO PRENDRE TOUTES MESURES ADEQUATES EN VUE ASSURER EFFICACEMENT
SAUVEGARDE INDEPENDANCE ET SOUVERAINETE GUINEE ET FAIRE ARRETER SANS DELAI TOUS
PREPARATIFS AGRESSIFS STOP NOUS RENOUELONS CONFIANCE GOUVERNEMENT ET PEUPLE
GUINEE ET VOUS PRIONS CROIRE EN NOTRE TRES HAUTE CONSIDERATION

AHMED SEKOU TOURE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
DE GUINEE"

Je vous prie de bien vouloir agréer, etc.

Le Représentant permanent de la Guinée
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) S. E. Dr El Hadj Abdoulaye TOURE